



MODALITÉS DE SOUMISSION DES ACTES DE WORKSHOPS CONSIGNES AUX COORDINATEURS SCIENTIFIQUES

CONDITIONS À REMPLIR POUR PUBLIER UN OUVRAGE DANS LA COLLECTION « ACTES » DE LA MSH PARIS-SACLAY

1. L'ouvrage sera constitué d'au moins 6 articles, hors introduction.
2. Chaque article fera 30 000 signes maximum (espaces comprises, références bibliographiques comprises, hors titre(s) et nom de l'auteur).
3. L'ouvrage complet ne devra pas dépasser les 250 000 signes au total (espaces comprises).
4. Une quatrième de couverture de 2 000 signes (espaces comprises) environ devra être rédigée si publication est acceptée.

PUBLICATION D'IMAGES

Sur la question des images, se posent les questions :

- 1) des droits d'auteur, droits à l'image et droits de reproduction ;
- 2) de leur publication.

- 1) L'auteur doit avoir les droits de reproduction des images qu'il veut inclure dans son article. Pour cela, il doit :
 - * soit en être l'auteur (auquel cas il écrira une lettre dans laquelle il s'engage sur l'honneur à être l'auteur des images, photos comme graphiques, et à nous en céder les droits pour la publication) ;
 - * soit utiliser des images libres de droits (et nous en apporter la preuve ou s'engager sur l'honneur à utiliser des images libres de droits) ;
 - * soit avoir obtenu les droits desdites images auprès de ceux qui les possèdent (auteur, maison d'édition, revue...) et nous en apporter la preuve.

D'autre part, dans le cas de photos représentant des personnes reconnaissables, l'auteur doit avoir le droit à l'image, c'est-à-dire l'autorisation des personnes figurant sur la photo.

- 2) Le papier que nous utilisons est un papier gaufré couleur crème. Il faut en être conscient de façon à imaginer un rendu satisfaisant. Les images devront être de bonne qualité et nous être fournies en **300 dpi pour les niveaux de gris** (jusqu'à 600 dpi pour du N&B).

D'autre part, seule la couverture est en couleur ; l'intérieur de la publication est **en niveaux de gris** ou **N&B**. Enfin, pour ce qui est de la **quantité** d'images publiables, cela dépend de beaucoup de facteurs liés à l'ouvrage dans son ensemble.

PRÉSENTATION DES AUTEUR·E·S

Une page dédiée à la présentation des auteur·e·s conclut l'ouvrage. Cette présentation devra indiquer :

- * le laboratoire de rattachement, UMR s'il y a, les tutelles du laboratoire, son adresse physique ;
- * la fonction du chercheur ;
- * ses thèmes de recherche ;
- * sa/ses dernière(s) publication(s) ou sa publication la plus importante ;
- * son adresse e-mail.